

Léonard NYANGOMA : « La sortie de la crise passe par la voie des négociations ! »

@rib News, 05/05/2011 Interview avec Léonard NYANGOMA Président du CNDD, parti membre de l'ADC-Ikibiri Entretien exclusif d'ARIB.INFO avec le chef historique de l'ex-rébellion au Burundi après le cycle électoral de 2010 trahi par l'opposition burundaise regroupée au sein de la coalition ADC-Ikibiri (Alliance des Démocrates pour le Changement) plusieurs leaders de cette opposition se sont exilés ou sont passés dans la clandestinité. C'est le cas notamment de Léonard NYANGOMA, chef historique de l'ex-rébellion au Burundi et président du parti d'opposition CNDD. Nous pu le joindre et avoir sa position sur des sujets cruciaux comme la sécurité, la violation des droits humains et le malaise social actuel ; ainsi que sur ses propositions de sortie de crise.- Propos recueillis par téléphone et par e-mail, les 03 et 04 mai 2011 -M. NYANGOMA, cela fait plusieurs mois que vous ne vous exprimez pas publiquement en personne sur les récents développements politico-sécuritaires au Burundi. Auriez-vous jeté l'éponge ? Quelle est exactement votre situation actuelle ? LN : Je n'ai pas jeté l'éponge. Ce serait mal me connaître de le penser. Je suis resté en contact avec les militants et les membres sympathisant du CNDD et de l'ADC-IKIBIRI. Je continue à sensibiliser la communauté internationale pour que le Burundi ne soit pas oublié à cause des événements actuels en Afrique et dans le monde arabe.

Comme vous le savez, le pouvoir en place à Bujumbura n'a jamais toléré que des citoyens puissent s'exprimer librement sur des questions de bonne gouvernance, de violations graves des droits de l'homme dont il est l'auteur. C'est dans ce même contexte que bon nombre de leaders politiques, dont moi-même, ont été contraints à l'exil ou à la clandestinité parce que menacés de mort, rien que pour leurs opinions politiques. Ce dont je peux vous assurer, c'est que nous continuons notre lutte pour que le Burundi devienne un Etat de droit démocratique et je suis convaincu que nous y arriverons. Depuis mon jeune âge à l'école secondaire dans les années 1970, je mène une lutte politique implacable contre les régimes dictatoriaux au Burundi, en vue de la construction d'un Etat démocratique. Ma lutte a déjà couronné de succès indéniables, par la victoire de la démocratie pluraliste en 1993, les accords de paix, dont celui d'Arusha, qui ont permis la réconciliation entre les différentes composantes sociales de notre pays. Vous comprenez alors que ce n'est pas le moment de jeter l'éponge. Selon mes renseignements, il y a des ténors du pouvoir qui ont tenté de le faire. Mon silence les dérange beaucoup. Le silence parfois parle plus que les déclarations intempestives à la presse. Je continue à encourager le peuple à résister, pour établir finalement la démocratie de manière irrévocable, et le succès inéluctable de cette lutte sera un cas exemplaire dans l'histoire et dans notre région. Le Burundi redeviendra une des références en Afrique comme en 1993. Jusqu'aujourd'hui votre coalition continue de dénoncer des fraudes massives lors des élections communales, ce qui vous a poussé à boycotter la série d'élections qui s'en est suivie. Comment expliquez-vous alors la position de l'ensemble des observateurs nationaux et internationaux qui estiment que dans l'ensemble ce scrutin s'est plutôt bien déroulé ? LN : C'est une formule de routine, ces dernières années, spécialement en Afrique : les élections locales sont généralement applaudies par certains observateurs internationaux et nationaux (en réalité de faux témoins sur frais du contribuable du pays hôte) qui trouvent que « le scrutin est globalement libre et transparent, et que les insuffisances et autres incidents ne sont pas de caractériser à influencer sur les résultats du scrutin ». Pour les élections que vous citez, les observateurs de bonne foi ont été leurés par le pouvoir de Bujumbura. Pendant que les agents du parti au pouvoir bourraient ou changeaient les urnes à leur guise, les observateurs étaient tous retournés, qui à son lieu de résidence, qui à son hôtel, surtout quand il y avait eu, après le scrutin, une coupure de courant synchronisée avec l'annonce officielle durant des heures. Toutefois au cours des différentes conférences de presse animées par l'ADC-IKIBIRI nous avons pu démontrer la réalité des fraudes et l'opinion nationale et internationale a fini par comprendre. En tant que le gel des aides qui avaient été promises au Burundi sous condition du bon déroulement des élections de 2010. La triste vérité est que le parti présidentiel, de connivence avec la CENI, a triché honteusement lors des élections communales. Les chiffres ont été inventés : le parti du président sortant a eu tantôt 91, tantôt 82 pour cent ; et finalement, ils les ont fixés à 64 pour cent, attribuant ensuite de manière fantaisiste le reste des voix aux autres partis d'opposition, suivant une formule que seuls les fraudeurs connaissent. C'est ainsi que l'on pouvait avoir des voix dans une circonscription où l'on n'était pas candidat ! Soulignons-le en passant : personne n'a cru le score ridicule attribué au CNDD, tant qu'il avait été rapporté par rapport à 2005 étaient palpables ! Pour être crédibles les élections doivent remplir certains critères. Selon les normes établies par la communauté internationale, des élections réussies doivent être libres, honnêtes, pacifiques et consacrer l'expression et l'acceptation de la volonté du peuple dans sa majorité. Qu'en est-il du dernier processus électoral au Burundi en 2010 ? La coalition ADC-IKIBIRI a administré la preuve irréfutable que ces élections n'ont été ni libres ni honnêtes, elles ont été fraudées à plusieurs niveaux. Pour résumer des fraudes orchestrées en amont et en aval, qu'aucun observateur, international ou national, n'a pu contredire jusqu'aujourd'hui : 1. La falsification du fichier électoral dans lequel, de nombreux citoyens ne remplissant pas les conditions requises d'âge ou de nationalité, ont été sciemment inscrites. Cette falsification a eu comme conséquence que plusieurs personnes ne remplissant pas les conditions puissent avoir une ou plusieurs cartes de vote, faussant ainsi les résultats électoraux ; 2. L'entretien d'un climat de terreur des citoyens pendant tout le processus électoral, imputable aux agents du pouvoir en place ; 3. L'absence de plusieurs dispositions du code électoral sans qu'aucune sanction soit prise à l'endroit des contrevenants. Il s'agit notamment de : a. La délivrance de la carte d'électeur jusqu'au jour du scrutin pendant les élections communales ; b. L'autorisation de voter sur présentation d'un document non reconnu par la loi ; c. La poursuite de la campagne électorale en dehors de la période et des heures fixes ; d. La distribution de l'argent, de la nourriture, des ustensiles de cuisine à des fins de propagande ; e. L'utilisation des biens et des moyens de l'Etat ou de l'administration publique à des fins de propagande ; f. Le port des emblèmes du parti ou du candidat au pouvoir sur les lieux du scrutin ; g. L'autorisation du scrutin au-delà de 18 heures ; h. L'utilisation des isolements qui n'ont pas permis le vote ; i. L'utilisation des enveloppes non cachetées et pas paraphées pour le scrutin ; j. L'absence de

des partis politiques et des indépendants n'ont eu les lettres d'accréditation que la veille ou le jour du scrutin sans contrainte ;k. Alors que les mandataires ont le droit de faire inscrire leurs observations dans les PV et qu'ils doivent avoir une copie de ces PV, cela ne s'est pas fait. Dans certains endroits, la Police les a chassés au moment du dépouillement et ces PV ne sont toujours pas disponibles ;l. La modification des résultats de vote. La CENI a publié des résultats en omettant le nombre des voix nulles ou des abstentions ;m. Dès après la loi, les mandataires pris en charge par la CENI. Certains ont travaillé jour et nuit sans manger ;n. L'utilisation de l'encre qui s'effaçait au premier nettoyage ;o. Les bulletins non utilisés n'ont pas été décomptés, d'où des PV ;p. Les grandes urnes n'ont pas été dépouillées, tandis que les petites urnes ont été en abs des partis politiques. L'absence des PV de dépouillement ;q. Le dépouillement n'a pas suivi après la clôture du vote et au lieu où s'est déroulé le scrutin ;r. La manipulation des chiffres a été faite par la CENI. En effet, les bulletins nuls n'ont pas été comptabilisés parmi le nombre des votants alors qu'ils doivent obligatoirement apparaître ;s. La découverture des urnes encore sous scellés après la proclamation des résultats CENI ;t. Selon la loi : après le dépouillement, le président du bureau de vote proclame le résultat haut en est dressé. Cela n'a pas été fait ;u. L'absence des PV du scrutin plusieurs jours après la proclamation des résultats, alors que les PV devaient être donnés aux mandataires le même jour. Dans ces conditions, ne pas boycotter tout le processus électoral, surtout après le rejet des élections du 24 mai, correspondrait à la légitimation des institutions issues des mascarades électorales. Il ne servait rien d'accompagner un processus biaisé, car le parti au pouvoir, par ses fraudes tenait absolument à obtenir un score de plus de 2/3 dans les institutions, afin de manipuler les lois sa guise. La présence insignifiante et impuissante de quelques membres de l'opposition ne va en aucun cas empêcher les parlementaires du CNDD-FDD de voter des lois scélérates et taillées sur mesure : le pouvoir va continuer le pillage systématique des caisses de l'Etat et de tuer impunément. Au cours du dernier mandat, l'opposition avait obtenu un proche du minimum de blocage mais n'a pas réussi à freiner la gabegie et la corruption qui gangrènent le pouvoir. Il est plus commode de militer en dehors des institutions médiocres mises en place dans des conditions inacceptables. On ne peut vouloir une chose et son contraire. Au lendemain des élections communales dont votre parti et d'autres ont contesté les résultats, il n'y a pas eu de mouvement populaire de protestation par des manifestations. Pourquoi l'opposition burundaise n'a-t-elle pas mobilisé les foules pour contester dans la rue les résultats proclamés et réclamer l'annulation des scrutins ? LN : En réalité, un mouvement populaire de protestation a eu lieu au moins dans trois endroits : en commune de Buyenzi en mairie de Bujumbura, à Ngozi en commune de Gashikanwa et à Rumonge : des foules immenses malgré la répression sauvage et la terreur exercée par le pouvoir, ont répondu à notre appel. Le pouvoir s'est vite empressé d'étouffer ce mouvement par l'usage de la police et l'armée. Il n'a pas hésité à tirer avec sur de paisibles citoyens, comme en témoignent encore les nombreux cadavres charriés par des rivières ici et là, et qui sont imputés aux services de renseignements du parti au pouvoir. Dernièrement, ce même pouvoir a sorti l'artillerie lourde pour réprimer une manifestation organisée par la société civile pour réclamer une justice équitable. Un pouvoir qui a gagné les élections avec le score qu'il prétend avoir obtenu, ne devrait pas avoir peur de ses électeurs ou les massacrer chaque jour ! Comme notre pays sort récemment de la guerre, nous avons dû suspendre provisoirement les actions de mouvement de masse face à un pouvoir tortionnaire et sanguinaire ; nous avons privilégié la conservation des vies humaines. Mais c'est une partie remise et nous continuons de réclamer l'annulation des élections du 24 mai 2010. L'organisation d'un nouveau scrutin libre et honnête. Depuis le marathon électoral qui a débuté le 24 mai 2010, l'entrée dans une période d'incertitude, de violence et même de blocage. De façon générale, à quoi imputez-vous cette situation ? LN : Vous vous trompez du repère : depuis que le CNDD-FDD est aux affaires en 2005, les organisations crédibles des droits de l'homme ont toujours fait état des violations massives des droits de l'homme au Burundi, presque une moyenne de 600 pertes humaines par an. Nous faisons face à un pouvoir basé sur la terreur et l'intolérance. Depuis 2005, le peuple est plongé dans l'incertitude. Le pouvoir a mis en place une machine de répression impitoyable et bien coordonnée, la colonne vertébrale de cette machine n'est rien d'autre que la police présidentielle communément appelée service de la documentation. Rappelez-vous que HRW intitulait le rapport annuel sur le Burundi de 2007 comme ceci : « Quand on les voit on les fuit ». Ici le pronom personnel « les » veut dire les agents du renseignement. Le parti au pouvoir dispose aussi d'une milice armée appelée Imbonerakure, elle existe depuis 2005, certains anciens membres influents de ce parti comme la députée Madame Alice Nzomukunda ont rejoint, en 2007, l'existence d'environ 30.000 hommes au service du parti au pouvoir. Mais malgré toutes ces structures de la terreur, le pouvoir doit savoir qu'un peuple décapité se libérer est invincible, d'autres peuples l'ont prouvé, le peuple iranien sans armes et la 5ème armée la plus puissante du monde. Le peuple Burundais ne fait pas exception. Notons que dans notre cas, la majorité des membres des forces de défense et de sécurité ne se reconnaissent plus dans ce pouvoir. Tout ce blocage est donc imputable à l'intolérance agressive du pouvoir de Bujumbura, dont le seul objectif est l'enrichissement illicite et l'effacement de ses mandataires, avec la complicité d'une Justice aux ordres et d'un parlement qui n'est qu'une ruse. Au sein de l'ADC-IKIBIRI, nous avons maintes fois formulés des propositions de sortie de crise, mais les tenants du pouvoir ont fait la sourde oreille. En optant pour l'exil et/ou la clandestinité, vous et d'autres anciens leaders de la rébellion faites craindre à une reprise de la violence. Que répondiez-vous à ceux qui redoutent la reprise des hostilités sur le terrain ? LN : Je comprends parfaitement ceux qui redoutent la reprise des hostilités dans le pays. Tout d'abord le pouvoir ne laisse aucun espace pour la réconciliation pacifique dans la réalité. L'ADC-IKIBIRI a fait quelques tentatives à ce sujet de sa création, au chaud des événements qui ont suivi les fraudes électorales comme je l'ai souligné tout de suite. Le comportement provocateur du pouvoir jusqu'aujourd'hui contribue à alimenter les frustrations au sein de la population et finalement, une fois le seuil de tolérance atteint, les révoltes populaires seront inévitables. Il donne tous les arguments à la population pour un soulèvement. En fin de compte, nous devons savoir que la forme de la réconciliation est déterminée par le pouvoir, si celui-ci recourt à la force, la population pour se défendre devra s'adapter, et l'espoir n'arrivera pas à ce stade. Toutes nos propositions sont basées sur le dialogue que le pouvoir refuse toujours. Ce dernier

devrait tirer des leçons de ce qui se passe en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Un bon jour, le peuple se réveillera et exigera ses droits. La violence semble en réalité avoir repris de plus belle au Burundi et l'insécurité tend à se généraliser. Le gouvernement parle de « simple bandits armés » mais certains observateurs parlent de « groupes armés » prônant une rébellion naissante. Selon vous, qu'en est-il exactement ?

LN : C'est vrai, il y a des armées créées et entretenues par le pouvoir au sein des corps de défense et de sécurité, la milice Imbonerakure est aussi une grande bande armée au service du parti au pouvoir, ce sont eux qui tuent, volent, violent les citoyens paisibles dans leurs quartiers ou sur leurs collines. Ils sont victimes de la cause de leur appartenance à l'opposition ou alors parce qu'ils ont osé un jour dénoncer les abus du pouvoir. C'est dans ce cadre qu'un militant contre la corruption comme feu Emmanuel Manirumva, ancien Vice-président de l'OLUCOME, a été sauvagement assassiné. Dans l'histoire du monde, les gouvernements qui disposent des milices et des bandes armées sont fascistes et finissent toujours par commettre des crimes contre l'humanité ou des génocides. Hélas c'est cela l'originalité du parti au pouvoir. Ces jeunes gens m'ont dit pour 5000 FBU, sont nos enfants, nous avons le devoir de les ramener à la raison. Je profite de l'occasion pour demander aux policiers et militaires encore hésitants de se solidariser de ce pouvoir fasciste, parce que demain chacun récoltera des actes qu'il aura posés. Les militaires et les policiers doivent servir les intérêts de la nation et non ceux d'un groupe de mafieux. Heureusement pour notre pays, beaucoup de soldats et de policiers sont des personnes d'honneur, qui sont conscients et respectent le droit malgré leur salaire de misère. Ils vont refuser tout ordre de répression venant du pouvoir, si demain la population accule à la révolte décide de s'organiser et de se défendre, une rébellion combattre aujourd'hui, c'est celle du pouvoir en place. Il s'est rebellé contre les principes de la constitution et les lois burundaises, contre les règles éthiques et de bonne gouvernance. Il s'est rebellé contre la nation qu'il pille, qu'il affame et assassine. Voilà le rebelle, si nous parlons sérieusement. Je profite de l'occasion pour vous offrir pour lancer un cri d'alarme à nos partenaires traditionnels, notamment la Belgique, la France, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, les pays de la sous Région des Grands Lacs et au reste de la Communauté Internationale, afin qu'ils sortent de leur expectative devant les massacres de plus en plus nombreux. Concrètement, quelles initiatives prenez-vous pour amorcer une sortie de la crise actuelle ?

Y a-t-il des formes institutionnelles qui vous paraissent souhaitables et nécessaires ?

LN : En matière d'institutions, le Burundi n'est pas mal loti. Mais, les institutions ne valent que ce que valent les hommes qui les incarnent à un moment donné. Car, une institution, c'est à la fois des fonctions, des règles de évolution, d'exercice et de charge ; ainsi que des hommes qui sont chargés des charges. Pour qu'une institution fonctionne convenablement, il faut que les charges soient bien définies, que les règles soient claires, suffisantes, pertinentes et que les personnes devant les assumer s'en acquittent avec loyauté, compétence et ponctualité. Aujourd'hui, il existe une grave crise de crédibilité qui touche les institutions politiques comme la Présidence de la République, le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire, mais également celles qui ont les charges de conseil et d'intermédiation comme le Conseil National de la Communication, le Conseil Supérieur de la Magistrature, le Conseil National de Sécurité, la Commission Electorale Nationale Indépendante. Le cas le plus frappant est celui de la CENI. Cette institution joue des fonctions multiples d'organisation technique, d'administration, de régulation, de conseil, de conciliation et d'arbitrage. Fonctions à contenu politique malgré certaines déviations. Convenons-en : des élections organisées par une commission électorale partielle ressemblent à un match où tous les arbitres sont nommés, payés et sanctionnés par le capitaine de l'une des équipes. Elles ne sont pas crédibles. Et tel est, hélas, le cas de notre CENI. Ses dernières mascarades électorales et des institutions qui en sont issues. De façon générale, l'omniprésence de l'Etat qui confisque l'administration publique, vassalise la magistrature, le Législatif et les institutions de conseil, et tend à politiser des pans entiers des forces de sécurité et à entretenir des milices, donne au pouvoir les traits d'un régime fascisant. Il va donc sans dire que des mesures devraient être prises pour garantir la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la magistrature, l'équilibre et l'impartialité de la CENI, du CNC, du CNS, de l'Ombudsman, l'administration publique. Ces questions importantes ont des implications juridiques et touchent la Constitution, le code électoral, la loi sur les partis, la loi communale et devraient être abordées sans faux-fuyants dans un dialogue politique. La sortie de la crise passe par la voie des négociations directes entre le pouvoir et son opposition. Mais bien avant ces pourparlers, le pouvoir doit créer un climat d'apaisement par : la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion, l'arrêt des persécutions et tracasseries de l'opposition et de la société civile. La question des réformes institutionnelles sera abordée au cours de ces négociations et devrait porter sur : a. La correction des germes juridiques du contentieux politique, notamment la révision partielle de la constitution destinée à corriger les lacunes et les insuffisances observées dans le fonctionnement des institutions et l'application de la constitution ; la révision du code électoral, de la loi sur les partis politiques ainsi que de la loi communale. b. La neutralité politique des forces de sécurité. c. L'instrumentalisation actuelle de la magistrature et les conditions de son indépendance. d. Les malversations économiques. e. La liberté et de la déontologie des médias. f. Les assassinats politiques. g. Les garanties des accords issus du dialogue. De ce dialogue devrait sortir un programme de mission politique du gouvernement de transition. Notre pays a déjà connu une profonde crise pendant des décennies. C'est grâce à des discussions et les accords d'Arusha, de Pretoria etc., que les Burundais ont retrouvé la paix et la démocratie, qui était certes jeune, mais dynamique jusqu'à la date fatidique du 24 mai 2010. Le coup d'Etat électoral malheureusement replongé le pays dans une très grave crise qui ne pourra trouver de solution que si les différents protagonistes se mettent autour d'une table. Le Président Pierre Nkurunziza a, depuis son investiture, fait sienne la politique "Tolérance Zéro" de lutte contre la corruption. Que pensez-vous de cette initiative et estimez-vous qu'il soit sincère dans cette démarche ? Comment avez-vous jugé les révélations du député Manassé Nzobonimpa sur la corruption au sein du parti au pouvoir ?

LN : Seuls des naïfs auraient cru à la politique dite de Tolérance Zéro, et beaucoup de gens comme moi pensent que c'est la Tolérance 100. Est-il possible de soigner le corps quand la tête est malade, allez y voir. Lisez le rapport d'enquête parlementaire sur la vente illicite de l'avion Falcon 50 : qui pouvait vendre l'avion du chef sans son autorisation. Qui a autorisé le marché illicite des haricots destinés à la police en 2004 ? C'est

ministre d'Etat et la Bonne gouvernance de l'Époque. Qui gère le contrôle du Nigeria ? Pourrait-on croire que les autorités de l'Etat n'étaient pas au courant de l'affaire de l'achat des armes obsolètes ou de l'affaire encore, pourrait-on croire que le fameux marché avec une société américaine qui engageait 500 milliards de francs bu hors budget, c'est-à-dire l'équivalent d'environ la moitié du budget annuel de l'Etat, pouvait être signé par les hautes autorités de l'Etat ? Tolérance zéro ? La poudre aux yeux pour attirer les bailleurs de fonds et les investisseurs mais tout le monde sait que le Burundi reste le pays le plus corrompu de l'EAC, parmi les 5 pays les plus corrompus du monde. La situation est franchement désespérante. Le véritable problème est vraiment en matière de corruption même si on ne pourrait poursuivre l'autre. Un adage Kirundi dit que « Si l'on devait tuer les chiens pour avoir pris la position accroupie, on les liquiderait tous ». Dites-moi, si l'on veut combattre la corruption, on persécute ceux qui la dénoncent bien on les protège ? Regardez ce que vit le député Manassé Nzobonimpa depuis qu'il a dénoncé les corrompus : seulement sa vie est menacée, mais aussi celle de sa famille également. Monsieur Rufyiri, Président de l'OLUCOME vit sous la menace permanente d'assassinat, sans parler du harcèlement judiciaire dont il fait l'objet. Les assassins d'Manirumva, ancien Vice-Président de l'OLUCOME se la coulent douce au sein du clan du pouvoir où ils bloquent toute tentative d'élucider ce crime d'Etat. Pouvez-vous me citer une haute personnalité dont le nom a été cité dans des affaires de corruption qui a tout au moins suspendu de ses fonctions en attendant qu'il soit innocenté ? Les rares responsables qui ont été inquiétés n'étaient pas du parti présidentiel et le geste visait à leur faire perdre les bailleurs de fonds. Monsieur le journaliste, la tolérance zéro de Nkurunziza ce n'est qu'un slogan dont la seule essence est le cynisme habituel des discours du pouvoir en place. Les organismes de la société civile et les défenseurs des droits humains ne cessent d'alerter sur la violation des droits de l'homme et dénoncer la dépendance de la magistrature à l'égard du pouvoir politique. Mais faut-il pour autant tout imputer au parti présidentiel, qui a lui-même créé une situation difficile ? L'Etat ne peut pas justifier le mal par le mal comme c'est souvent la chanson de certains dirigeants du pouvoir actuel depuis l'autoproclamation. Ils le disent et ne cessent de le répéter. Certains ont le culot de déclarer que même avant on volait, mais que la presse était alors au service du pouvoir, personne n'osait lever la voix. Certains disent même « C'est normal l'homme au pouvoir doit s'enrichir, les autres (tutsi) ont eu leur tour, maintenant c'est notre tour (les hutu). » Tiens, un jour l'akazu ou le conseil des sages était réuni au palais présidentiel de Ngozi, pour une fois un des membres a eu le courage de mettre en garde le président au sujet de la corruption devenue cancéreuse. Un membre influent de l'akazu l'a prié d'apartir pour lui demander de retirer ce qu'il venait de dire, il lui a dit en substance : « Mon frère, tu sembles avoir oublié nous venons, nous n'avons encore rien acheté, pas même une chemise ! » Depuis son accession au pouvoir le parti présidentiel s'est présenté comme un prédateur peu scrupuleux des droits humains. Il a cessé de susciter l'admiration publique, nationale et internationale, à cause de leur violation massive et chronique. Aujourd'hui, le pouvoir de Bujumbura s'est mis totalement au ban de la communauté internationale. En effet le Burundi a fait pression sur le Conseil des droits de l'homme pour reporter la présentation du rapport de l'expert indépendant pendant la session de septembre 2010. Le précédent Expert, Monsieur Akich OKOLA, avait terminé son mandat en juin 2010 sans avoir pu présenter de rapport ni interagir avec le Conseil. Le nouvel Expert indépendant a été nommé en août 2010, en la personne de M. Fatsah Ouguerouz. Mais lui aussi n'a pas pu présenter le rapport de son précédent cesseur et aucun débat sur la situation des droits de l'homme au Burundi n'a été organisé à la 15^{ème} session du Conseil, sur opposition du gouvernement du Burundi. Vous comprenez bien pourquoi : ce gouvernement a trop de choses à se reprocher dans le registre de la violation des libertés publiques : détentions illégales et arbitraires, torture et exécutions extrajudiciaires, violences et discriminations exercées contre les femmes ; déni des droits de l'enfant. Sourd aux protestations nationales et internationales, il embastille les journalistes, les avocats, les activistes des associations de défense des droits humains ou qui luttent contre la corruption, qui veulent exercer leur travail en toute indépendance. Les leaders syndicaux sont harcelés, persécutés, abusivement mutés ou simplement licenciés. Aucun témoin impartial n'est toléré. C'est le dernier, le gouvernement, à travers le ministre des affaires étrangères, a convoqué le permis de travail de la chercheuse de Human Rights Watch, sous prétexte que le rapport du mois de mai 2010 de l'organisation sur les violences politiques au Burundi était « tendancieux » et que la chercheuse aurait manifesté « des attitudes de nature à porter préjudice aux institutions gouvernementales ». Mais quel démenti objectif a-t-il apporté à ses informations ? Rien ! Pour maquiller ou avaliser ses injustices, le gouvernement a mis sous tutelle la magistrature. Est-ce signe de vitalité pour notre Justice que près de 65% des détenus soient en détention préventive. Un Parquet qui divulgue aux suspects les renseignements des témoins est-il digne de confiance ? Un garde des sceaux qui mute intempestivement des magistrats au milieu d'une instruction gênante pour le pouvoir garde-t-il son honorabilité ? Les premières années du pouvoir du parti présidentiel ont été marquées par une poursuite de violation des droits de l'homme sous prétexte de la guerre contre le FNL encore au maquis à l'époque. L'on a connu en effet une accalmie après que le FNL ait accepté de déposer les armes. Mais l'approche des élections de 2010, alors que rien ne le justifiait, le pouvoir s'est livré à une véritable chasse à l'Après le coup d'Etat électoral du 24 mai 2010 jusqu'à ce jour, le pouvoir à travers ses milices, se livre à de véritables massacres des populations innocentes. Il viendra le temps où chacun répondra de ses actes. Le gouvernement du Burundi n'hésite pas à dire que le pays est sur la bonne voie de développement. Quelle votre appréciation au regard de la vie quotidienne des Burundais ? LN : Contrairement aux affirmations fallacieuses du gouvernement en place, le pays est au bord de la faillite. Qui peut oser dire que le pays est en bonne voie de développement avec des indicateurs de toutes sortes au rouge. Plus de 70% de la population vivent en-dessous du seuil de la pauvreté ; le Burundi est classé dans les cinq pays les plus pauvres du monde. Avant 2005, la situation était de loin meilleure. Plus de 57% de la population sont analphabètes selon le rapport récent de l'UNESCO, les salaires réels ont chuté de plus de 500%, la corruption gangrène le pouvoir malgré une multitude d'institutions mises en place pour combattre ce cancer, le Burundi est parmi les 5 pays les plus corrompus du monde. Les burundais vivent un véritable calvaire : les fonctionnaires et autres agents de l'Etat perçoivent avec de plus en plus de retard leurs salaires de misère. N'oubliez pas que le Burundi a le SMIG le plus bas du monde : 6 dollars ou environ 7200F bi par mois ! Comment peut-on vivre avec 7200F par mois ? L'inflation a rendu la

vie intenable. 70% de la population burundaise ne peut plus se nourrir correctement. La plupart des familles se contentent d'un seul repas par jour. Alors qu'en 2000 le kilo de riz coûtait environ 420 francs, il est aujourd'hui 1400 francs ! Le chômage vit dans tout le pays, les entreprises ne font que fermer, les sociétés parapubliques sont sabotées, mises en faillite pour être privatisées sauvagement. Il faut corrompre ou exhiber la carte du parti au pouvoir pour avoir un emploi. Dans les zones rurales, les agriculteurs voient de plus en plus leurs maigres lopins de terre spoliés par les dignitaires du régime. Voyez vous-mêmes le scandale de la spoliation des terres de Gasenyi où l'Etat spolie 5 fois la surface nécessaire pour la construction du fameux palais présidentiel, avec des indemnités de millions versées aux populations expropriées. Un peu partout on exproprie des terres pour les distribuer aux proches du régime. Le Gouvernement fixe seul le prix d'indemnisation sans rien négocier avec les intéressés, des administrateurs, le parti au pouvoir se sont arrogés le droit de distribuer des terres domaniales. C'est franchement dangereux et révoltant. Aucun soutien conséquent n'est apporté aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. L'agriculture qui nourrit 90% de la population est le cadet des soucis du pouvoir Nkurunziza. Il n'est donc pas étonnant que le Burundi soit parmi les 4 pays où la population souffre le plus de faim dans le monde et que de plus en plus de Burundais songent à s'exiler pour des raisons de famine et de chômage chronique. De surcroît l'interdiction des taxi-motos a mis des milliers de jeunes au chômage, cela veut dire des milliers de familles qui n'ont plus de quoi survivre. Il faut ajouter les nombreux jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi depuis plusieurs années. Il est donc clair que le premier souci du pouvoir en place n'est pas de servir le peuple mais de se servir d'abord et que les déclarations de ses responsables sur la situation socio-économique montrent combien ces dirigeants sont éloignés de l'écœurante majorité de la population burundaise. A moins que ce ne soit tout simplement du cynisme ! Pour améliorer la situation sociale que vous peignez en couleur sombre, quelles solutions préconisez-vous et quels changements vous semblent nécessaires ?

LN : Il faut caractériser cette crise multiforme qui connaît le pays. Il s'agit d'abord d'une faillite morale du parti au pouvoir et des institutions. Non seulement ils sont gangrenés par l'angoisse, la corruption, la fraude, le mensonge, l'incompétence mais ils sont également sourds aux conseils et aux critiques. A cela s'ajoute une intolérance de toute contradiction, de toute différence ou opposition. Cette intolérance génère l'exclusion, l'insécurité et la violence avec toutes les incidences sur la vie politique, économique et sociale. Etant donné que la crise a une source essentiellement politique et morale, sa solution doit être politique et morale. Il serait illusoire de croire que les dirigeants actuels puissent améliorer la situation socio-économique des Burundais. Ils n'en ont ni la volonté ni les compétences. Il faudrait d'abord un autre pouvoir, un pouvoir plus soucieux de la vie de la population. Ce sont des hommes et des femmes, travailleurs, honnêtes et compétents qui pourraient mettre en place un programme de lutte contre la corruption, de développement de l'agriculture, de production d'énergie et un programme d'éducation nationale et de formation professionnelle. Je suis convaincu qu'une équipe pareille pourrait séduire les amis étrangers qui veulent aider le Burundi ou y investir, mais qui ne trouvent guère d'interlocuteurs avec le pouvoir actuel. Nous sommes convaincus que le Burundi est capable de sortir du marasme politique et socio-économique actuel. Notre optimisme est fondé également sur le fait que le Burundi a de multiples atouts qui permettent d'espérer un avenir meilleur. Parmi ces atouts : un peuple travailleur, discipliné, mais également riche en ressources naturelles appréciables. C'est notamment, à part les terres cultivables et les ressources hydrauliques : le nickel, l'uranium, les oxydes de terres rares, la tourbe, le cuivre, le cobalt, le platine, le vanadium, l'énergie hydroélectrique etc. Les plus importantes de ces ressources ne sont pas encore exploitées. La communauté internationale a certes beaucoup d'appens pour le Burundi mais le résultat est décevant, et il apparaît évident que ces efforts auraient été rentables si ces soutiens allaient à un régime politique capable de stabiliser le pays par une gestion saine, transparente et démocratique. Aujourd'hui, si l'on ne veut pas abandonner le très beau pays qu'est le Burundi, mains de forces rétrogrades et antidémocratiques, il est souhaitable que la communauté internationale, les pays et les organisations démocratiques aident résolument les forces démocratiques du Burundi à enrainer la paix et la démocratie, principaux gages du collage du pays. Pour sortir de l'enlèvement politique et économique actuel, certaines mesures courageuses d'urgence doivent être prises afin de rendre disponible une force capable de protéger les institutions démocratiques contre toute agression, de stabiliser la situation et se prémunir contre le terrorisme, restaurer la confiance des investisseurs, susciter la reprise économique et amorcer l'avancée vers la réalisation des objectifs du Millénaire. Une nouvelle loi sur les partis politiques vient d'être votée à l'Assemblée nationale, quelle manœuvre reste-t-il aux partis d'opposition qui, au vu de cette nouvelle loi, risquent d'être rayés de l'espace politique burundais ?

LN : (Rires). L'histoire offre parfois de curieux retours en arrière ! En 1966, certains politiciens vont pousser le jeune prince Charles Ndirize à détrôner son père. C'est ce jeune roi intronisé en juillet 1966 sous le titre de Ntare Rwa Ntanga qui a instauré, par un arrêté royal du 23 novembre 1966, le système du parti unique, avant d'être renversé à son tour par le capitaine Micombero. Comment peut-on demander aujourd'hui, à un parti vieux de dizaines d'années, de se faire encore agréer ? Depuis quand les lois sont-elles rétroactives ? C'est une dissolution sans nom de tous les partis et seules le CNDD-FDD et ses satellites auront leur agrégation. Le pouvoir avance comme argument la pléthore de partis. En réalité c'est un prétexte, car la dynamique politique finit par limiter le nombre de partis. Le fait qu'un parti qui n'a pas atteint des suffrages n'a pas le droit d'être présent au Parlement est déjà un facteur de limitation. En outre, comment contourner l'interdiction des coalitions en dehors de périodes électorales ? Il s'agit tout simplement de contrer l'ADC-IKIBI à venir. Il est absurde et impensable de croire que par une loi scélératesse et taillée sur mesure, le pouvoir illégal et illégitime puisse dissoudre les partis politiques de l'opposition. Le pouvoir autoproclamé cherche maladroitement à légaliser une situation de fait comme en 1966, par le climat de terreur instauré dans tout le pays, où les militants des partis d'opposition éprouvent des difficultés de travailler. On comprend, le parti usurpateur du pouvoir a bien suivi les conseils de l'aile réactionnaire de l'UPRONA représentée au gouvernement en place. Le pouvoir veut acculer tout le monde à la clandestinité. Cette loi est aussi une manœuvre du pouvoir pour distraire l'opinion en faisant croire qu'il est en train de s'occuper des questions politiques. Au fait, l'urgence n'était pas de revoir cette loi unilatéralement sous un prétexte fallacieux et sans fondement juridique et politique. Posons-nous une simple question : est-ce le nombre élevé de partis

politiques qui est l'origine de la crise actuelle, de l'insécurité, de la corruption, de la misère ? Bien sûr que non. La source de tous les maux et du calvaire du peuple aujourd'hui est et reste le pouvoir usurpateur. Au CNDD et dans l'ADC-
 IKIBIRI, nous considérons cette loi comme un non lieu. Par conséquent, le CNDD ignore totalement continuera à exister. Personne n'empêchera le soleil de briller. Les libertés ne s'offrent pas sur un plateau d'or, elles s'arrachent et nous en avons suffisamment l'expérience, nous en avons tant vu, aussi bien chez nous qu'ailleurs comme en ce moment présent notamment dans les pays arabes. Et la population burundaise qui avait arraché la démocratie de haute lutte saura la défendre. Le CNDD-FDD a toujours voulu être un parti unique. Il s'est toujours comporté en parti unique. Cette loi est un acte fatal. Que fera le pouvoir si aucun parti de l'ADC-
 IKIBIRI ne revient se faire agréer ? Chanter et danser alors quand on a fait tomber les nuages au-dessus du ciel burundais ? On a parfois l'impression que ces dirigeants issus du cercle électoral ont complètement perdu le nord ! La présence des militaires burundais en Somalie dans le cadre de l'AMISOM reste entourée de controverses dans l'opinion nationale. Votre position a-t-elle évolué sur la question. LN : Notre position est toujours claire : nous pensons qu'il est important d'assister des pays frères en difficultés ; surtout quand il s'agit de l'Afrique ou de notre sous-région. La cause pour laquelle combattent nos soldats en Somalie est juste. Nous aurions aimé voir leurs côtés des soldats de pays ayant plus de moyens, et moins fragilisés par des années de conflits que le nôtre. Et nous pensons que le Burundi et l'Ouganda ne peuvent à eux seuls, à moyen et long termes, résoudre les problèmes sécuritaires de la Somalie. En plus, il faudrait aller au-delà de la seule solution militaire. Notamment y associer les volets politique et socio-économique. Laissez-moi ajouter ceci : nous de l'opposition burundaise, avons l'impression que la communauté internationale tolère les incuries et les vexations du gouvernement burundais, parce qu'il a envoyé des hommes en Somalie. Une telle attitude, si elle était confirmée, serait une erreur. Non seulement parce qu'on ne peut pas sacrifier une démocratie naissante à une démocratie naissante, mais aussi et surtout, parce qu'il vaut mieux pour la communauté internationale, être redevable à un régime démocratique qu'à une dictature. Les dettes à l'égard de la communauté internationale se payent doublement.